BULLETIN pâtur'RA

n° 2

Drôme Isère
Chambre d'Agriculture et Conseil Elevage

11/02/18 Page 1

2018, année très précoce

Comme en 2016, janvier 2018 a été exceptionnellement doux. Au 11 février, sur toutes les stations météo suivies, de la Drôme et de l'Isère, à moins de 400 m d'altitude, nous avons dépassé les 200° cumulés depuis le 1° janvier !
Dès que vous pouvez rentrer dans les parcelles, c'est le moment de faire le 1er apport d'Azote

En plaine, fertiliser les RG

Sur RGI et prairies temporaires précoces sans légumineuse, prévoir 70 à 100 unités Azote pour un rendement entre 5 et 6 tonnes de MS.
Pour les pâtures, un apport de 40 unités dès février se justifie si vous avez moins de 20 ares par UGB, si vous n'êtes pas dépassé par l'herbe en mai habituellement, si vous voulez lâcher plus tôt que d'habitude

En montagne, critère 200° non pertinent

Du fait de la neige présente et de l'utilisation moins intensive des prairies (en foin séché au sol, inutile de stimuler les graminées précoces), en montagne le critère 200° n'est pas utilisé pour la fertilisation azotée

Après la sécheresse 2017

Les granges seront vides au printemps, une bonne préparation du pâturage permettra de bien exploiter les parcelles d'herbe à côté de la stabulation. Même avec 10 ares par vache cela vaut le coup de passer du temps pendant l'hiver pour préparer un pâturage efficace (voir page 2)
Pour les prairies permanentes qui ont beaucoup souffert en 2017, un sursemis peut être réalisé en février mars (voir page 3)

Tableau 1 : température et précipitations sur Drôme Isère en 2018

cumul du 1° janvier au 11 février		température	pluviométrie
Altitude	Nom de la station	° C	mm
153	ALBON	284	112
163	VALENCE-CHABEUIL	281	98
175	DIVAJEU	278	130
158	ROMANS sur Isère	274	111
295	Vienne REVENTIN	263	119
308	ST-JEAN en Royans	247	134
358	BOURGOIN	245	128
416	BOURDEAUX	240	149
272	CHATTE	233	116
545	ST ROMAN en Diois	226	170
400	ST-CHRISTOPHE Le Laris	217	141
625	ST-AUBAN sur Ouveze	228	142
220	GRENOBLE le Versoud	228	175
384	ST Etienne de st GEOIRS	203	129
446	ST AUPRE	173	236
820	COMBOVIN	162	139
824	SEDERON	154	126
879	La CHAPELLE en Vercors	121	187
1059	LUS la CROIX Haute	110	181
885	LA MURE	107	190
1027	VILLARD DE LANS	101	208
950	ST-PIERRE-LES EGAUX	96	361
1564	ST CHRISTOPHE EN OISANS	45	171

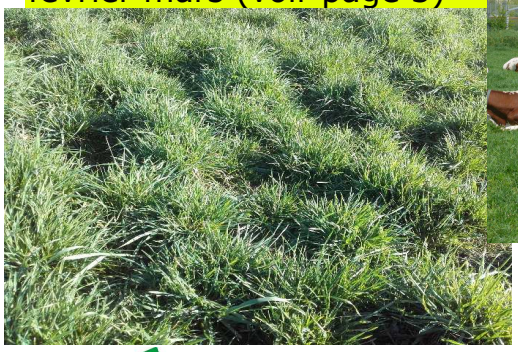

Jean Pierre MANTEAUX
Patrick PELLEGRIN

BULLETIN pâtur'RA

Drôme Isère
Chambre d'Agriculture et Conseil Elevage

PREPARER LE PATURAGE 2018

L'eau et les chemins, la base du pâturage.

Les points d'eau

Prévoir un bac à niveau constant par parcelle ou par groupe de parcelles pour limiter les déplacements des vaches. Avec un bac accessible facilement, les vaches vont boire à tour de rôle, si l'abreuvoir est trop éloigné, les vaches se déplaceront en groupe et piétineront autour du point d'eau. Il faut prévoir un bac d'au moins 500 litres par point d'eau, 800 litres est le bon compromis. L'alimentation se fera par un tuyau enterré ou le long de la clôture pour alimenter les parcelles. Préférer un diamètre de 25 mm. Les prise d'eau sur le tuyau principal sont possibles (cf photo). Le débit doit être suffisant pour limiter le piétinement autour du bac. Prévoir ainsi une alimentation en eau de 14 litres par vache et par heure soit pour 50 vaches 12 litres minutes.

Si vous avez prévu une citerne, compter au moins une capacité De 60 litres par vache, soit pour 50 VL 3000 litres par jour.

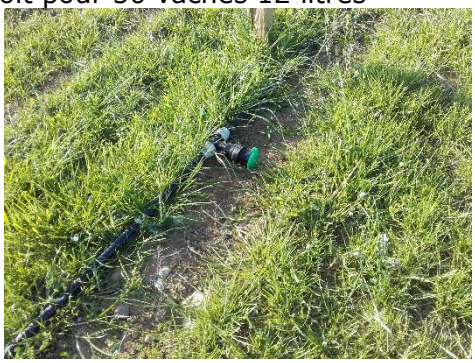

Les chemins d'accès

Pour les petites zones, comme la sortie de la stabulation ou le tour des bacs à eau l'utilisation de dalles de stabilisation est une bonne solution. Ces dalles seront soit posées directement sur le sol, ou sur une couche de gravier et sable. Si vous optez pour du béton, 8 cm sont suffisants pour un passage emprunté uniquement par les vaches. Les chemins d'accès les plus fréquentés feront l'objet d'un aménagement.

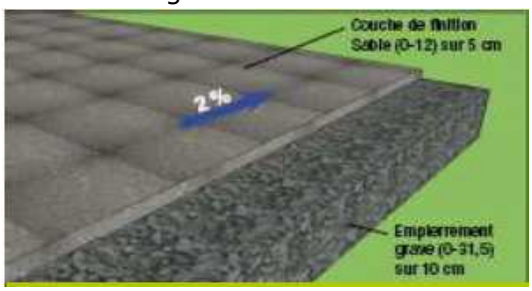

Pour les CHEMINS secondaires, prévoir une largeur de 2 à 3 mètres juste délimités par une clôture. Pour un chemin fréquenté uniquement par les vaches, le principe est d'enlever la terre sur 15 cm, déposer des galets de 0-30 sur 10 cm et recouvrir de 5 cm de sable 0-12. Si les engins agricoles empruntent le chemin il faut augmenter la hauteur. Pour l'aménagement des chemins ci-joint le dossier complet des chambres d'agricultures de Bretagne :
http://www.bretagne.synagri.com/ca1/PJ.nsf/TECHPJPARCLEF/22393/$File/FT_Chemins_2014.pdf?OpenEleme

Jean Pierre MANTEAUX
Patrick PELLEGRIN

REGARNIR LES PRAIRIES PERMANENTES : sursemis en 2018

Après la sécheresse 2017, combler les trous

Un sursemis doit permettre de combler les trous du couvert végétal tout en préservant la flore prairiale qui est déjà en place. Le sur-semis est réussi si on obtient 15 à 20 % de la production issue des espèces ressemées.

Sursemis, c'est maintenant

Au printemps, plus on sursème tôt, plus le nombre de plantules qui vont se développer sera grand. Repères en Drôme – Isère : de 2 à 600 m d'altitude : sursemis 2° quinzaine de février. De 6 à 900 m d'altitude, 1° quinzaine de mars.

Les espèces agressives qui s'implantent facilement

Dans une prairie temporaire que l(on veut prolonger de 2 ans, sursemer des Ray Grass (10 à 15 kg / ha), RGH ou RGI et du Trèfle Violet (4 à 10 kg),
Dans une praitrie permanente, préférer sursemer du RGA (10 à 15 kg), des Trèfles, Trèfle Blanc (4 à 6 kg, grandes feuilles) et trèfle Violet (4 à 10 kg) voire du Sainfoin (40 kg) dans les terrains argilo-calcaires.

Favoriser la levée des graines et donner leur chance aux plantules

Avant sur-semis, la prairie en place doit être rase : pas de touffes d'herbe. Poser le semoir à céréale sur le sol : en sortie hiver, le sillon réalisé favorise le contact graine-sol. Si le sur-semis est réalisé au quad à la volée, il faudrait tasser pour qu'il y ait un contact graine/sol (rouleau, passage des animaux).
Au printemps 2018, les plantules doivent pouvoir recevoir la lumière : pâturer 1 fois par mois sera préférable à une fauche, surtout si elle est tardive.

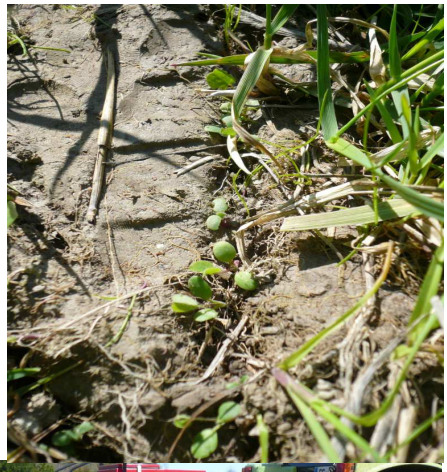

2 témoignages Drômois

Haut Diois, 600 m d'altitude

Chaque année, 1 ou 2 parcelles sur-semées. Sursemis le plus tôt possible à partir du 15 février. Sursemis réalisé au semoir à céréale, à forte dose : 8 à 12 kg / ha de Trèfle Violet (semences de la ferme)

Vercors sèchant, 900 m d'altitude

1 expérimentation réalisée en 2013. Sursemis début avril. Sursemis réalisé avec une herse à prairie équipée d'un semoir pneumatique (Jurane), à forte dose : 40 kg / ha de Sainfoin (semences de la ferme)

Jean Pierre MANTEAUX
Patrick PELLEGRIN

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ISÈRE
CHAMBRE D'AGRICULTURE DRÔME

ARDÈCHE DRÔME ISÈRE
CONSEIL ÉLEVAGE